

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 7 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Daniel LACRAMPE
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maité POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES

REÇU

Le 21 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES EXTERIEURS
CO-FINANCES PAR LA CCPO POUR 2017

M. LACRAMPE indique que la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn est appelée à verser des subventions à des organismes privés et publics pour l'exercice des missions qui relevaient des compétences des 4 Communautés de Communes fusionnées. Elles ont été reprises in extenso sur la base des montants attribués au cours de l'exercice 2016.

Pour 2017, les subventions sont les suivantes :

- Mission Locale : 114 704.31 € Cette participation se divise en deux subventions distinctes à savoir une subvention de fonctionnement de la Mission Locale de 102 980.91 € et une subvention pour le Fonds d'Aide à l'Insertion et à la Recherche d'Emploi (F.A.I.R.E) de 11 723.40 €.
- Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau-Pyrénées : 25 800 €
- Comité d'Action Sociale Intercommunal : 14 000 €
- Cinéma : 25 000 €
- Aéroclub : 22 500 €
- Office du Commerce : 59 000 € (50 000 + 9000)
- Services Départemental d'Incendie et de Secours : 67 700 € (ex CCVB)
- Amicale Pompiers d'Arette : 6 558 €

- Associations à vocation économique :
 - Initiative Béarn : 2 000 €
 - Béarn Adour Pyrénées : 1 000 €
 - Association de Droit à l'Initiative Economique : 3 500 €
 - ASS. de Développement de l'Apiculture en Aquitaine (ADAAQ) : 1 000 €
 - Aido Béarn : 1 000 €
 - ZAP des Gaves (organisation d'un carrefour des métiers) : 500 €
 - Vache Béarnaise : 2 000 €

- Associations d'enseignements artistiques :
 - Los Seuvetons : 12 000 €
 - Clarina : 32 820 € (+ 1500 € PEL – DDCS)

- Associations culturelles
 - Junte de Roncal : 7 200 €
 - Carnaval de Géronce : 3 000 €
 - Les Phonies Bergères : 3 000 €
 - Le Pied dans l'Oreille : 2 000 €
 - Vath Aspa : 1 500 €
 - Foyer Rural Aspois : 1 100 € (+ 1 000 € PEL – DDCS)
 - Partage en Aspe : 400 €
 - Bibilothèque Josbaig : 460 €
 - Association culturelle de Barétous : 250 €

- Associations liées à l'enfance et la jeunesse
 - ALSH Les Eterlous : 27 000 € (+ 1 000 € PEL – DDCS)
 - Crèche Grain de Soleil : 40 000 €
 - Crèche Les Poquetets : 40 000 €
 - Association Parents d'Elèves de Josbaig : 4 700 €
 - Collège d'Aspe : 5 860 €
 - Parc Ours : 10 000 €

- Associations Sportives :
 - Union Sportive Aspoise : 2 200 €
 - Association Sportive Collège Les Ecureuils : 2 000 €
 - Hand Ball Club Aspois : 1 700 €
 - Ski Club Aspois : 1 500 €
 - Equid' Aspe : 1 500 €
 - Accous d'Ailes : 1 200 €
 - Montan'Aspe (trail) : 900 €
 - Pelotari club : 250 €
 - Accous VTT/ Enduro : 250 €
 - Racing Vallée d'Aspe cyclo cross UFOLEP : 500 €
 - Club Cycliste Lescar Sprint (Tour du Béarn) : 4 000 €
 - US Josbaig : 4 840 €
 - AS Aramits (Rugby) : 6 500 €
 - Barétous club école : 1 220 €

- Social
 - Virades de l'Espoir : 500 €
 - Infodroits : 2 790 €
 - ADMR : 3 208 €

- Autres
 - ADAVA Frelons asiatiques : 600 €

Les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2017.
 Les subventions supérieures à 23 000 € font l'objet d'une convention spécifique.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 68 voix pour et 3 abstentions (M. GASTOU, M. MARQUEZE, M. LABARTHE)

- **AUTORISER** Monsieur le Président à verser les subventions susvisées pour l'année 2017 et à signer les conventions ou avenants nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17

Le Président



Daniel LACRAMPE

